

SECTION 10

CHAPITRE 48

PAPIERS ET CARTONS; OUVRAGES EN PATE DE CELLULOSE, EN PAPIER OU EN CARTON

Notes.

- 1.- Aux fins du présent Chapitre, et sauf dispositions contraires, le terme papier couvre à la fois le carton et le papier, sans égard à leur épaisseur ou à leur poids au m2.
- 2.- Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les articles du Chapitre 30;
 - b) les feuilles pour le marquage au fer, du n° 32.12;
 - c) les papiers parfumés et les papiers imprégnés ou enduits de fards (Chapitre 33);
 - d) les papiers et l'ouate de cellulose imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents (n° 34.01), ou de crèmes, encaustiques, brillants ou préparations similaires (n° 34.05);
 - e) les papiers et cartons sensibilisés des n°s 37.01 à 37.04;
 - f) les papiers imprégnés de réactifs de diagnostic ou de laboratoire (n° 38.22);
 - g) les matières plastiques stratifiées comportant du papier ou du carton, les produits constitués par une couche de papier ou de carton enduit ou recouvert d'une couche de matière plastique lorsque l'épaisseur de cette dernière excède la moitié de l'épaisseur totale, et les ouvrages en ces matières, autres que les revêtements muraux du n° 48.14 (Chapitre 39);
 - h) les articles du n° 42.02 (articles de voyage, par exemple);
 - ij) les articles du Chapitre 46 (ouvrages de sparterie ou de vannerie);
 - k) les fils de papier et les articles textiles en fils de papier (Section XI);
 - l) les articles des Chapitres 64 ou 65;
 - m) les abrasifs appliqués sur papier ou carton (n°68.05) et le mica appliqué sur papier ou carton (n° 68.14); par contre, les papiers et cartons recouverts de poudre de mica relèvent du présent Chapitre;
 - n) les feuilles et bandes minces de métal sur support en papier ou en carton (généralement Sections XIV ou XV));
 - o) les articles du n° 92.09;
 - p) les articles du Chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple);
 - q) les articles du Chapitre 96 (boutons, serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés, par exemple).
- 3.- Sous réserve des dispositions de la Note 7, entrent dans les n°s 48.01 à 48.05 les papiers et cartons ayant subi, par calandrage ou autrement, un lissage, satinage, lustrage, glaçage, polissage ou opérations similaires de finissage ou bien un faux filigranage ou un surfaçage, ainsi que les papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, colorés ou marbrés dans la masse (autrement qu'en surface) par quelque procédé que ce soit. Toutefois, les papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose qui ont subi un autre traitement ne relèvent pas de ces positions, sauf dispositions contraires du n° 48.03.
- 4.- Dans le présent Chapitre sont considérés comme papier journal les papiers non couchés ni enduits, du type utilisé pour l'impression des journaux, dont 50 % au moins en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, non collés ou très légèrement collés, dont l'indice de rugosité mesuré à l'appareil Parker Print Surf (1 MPa) sur chacune des faces est supérieur à 2,5 micromètres (microns), d'un poids au m2 compris entre 40 g inclus et 65 g inclus.
- 5.- Au sens du n° 48.02 les termes papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés s'entendent des papiers et cartons fabriqués principalement à partir de pâte blanchie ou à partir de pâte obtenue par un procédé mécanique ou chimico-mécanique et qui satisfont à l'une des conditions ci-après :

Pour les papiers ou cartons d'un poids au m² n'excédant pas 150 g :

a) contenir 10 % ou davantage de fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, et

1) avoir un poids au m² n'excédant pas 80 g, ou

2) être colorés dans la masse

CODE	DESCRIPTION	Unité(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
48.01	PAPIER JOURNAL, EN ROULEAUX OU EN FEUILLES											
4801.0000.00	.	QA	0									
48.02	PAPIERS ET CARTONS, NON COUCHES NI ENDUITS, DES TYPES UTILISES POUR											
4802.1000.00	- Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)	QA	5		18							
4802.2000.00	- Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles	QA	5		18							
4802.4000.00	- Papiers supports pour papiers peints	QA	5		18							
4802.5400.00	-- D'un poids au m ² inférieur à 40 g	QA	5		18							
4802.5510.00	--- D'une largeur n'excédant pas 150mm	QA	5		18							
4802.5590.00	--- Autres	QA	5		18							
4802.5610.00	--- Papiers supports pour carbone	QA	5		18							
4802.5690.00	--- Autres	QA	20		18							
4802.5700.00	-- Autres, d'un poids au m ² de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g	QA	5		18							
4802.5800.00	-- D'un poids au m ² excédant 150 g	QA	5		18							
4802.6110.00	--- D'une largeur n'excédant pas 150mm	QA	5		18							
4802.6190.00	--- Autres	QA	5		18							
4802.6210.00	--- Papiers supports pour carbone	QA	5		18							
4802.6290.00	--- Autres	QA	20		18							
4802.6910.00	--- Papiers supports pour carbone	QA	5		18							
4802.6990.00	--- Autres	QA	20		18							
48.03	PAPIERS DES TYPES UTILISES POUR PAPIERS DE TOILETTE, POUR SERVIETTES A											
4803.0000.00	-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles.	QA	10		18							
48.04	PAPIERS ET CARTONS KRAFT, NON COUCHES NI ENDUITS, EN ROULEAUX OU EN											
4804.1100.00	-- Ecrus	QA	5		18							
4804.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
4804.2100.00	-- Ecrus	QA	5		18							
4804.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
4804.3100.00	-- Ecrus	QA	5		18							
4804.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
4804.4100.00	-- Ecrus	QA	5		18							
4804.4200.00	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique	QA	5		18							
4804.4900.00	-- Autres	QA	5		18							
4804.5100.00	-- Ecrus	QA	5		18							
4804.5200.00	-- Blanchis uniformément dans la masse et dont plus de 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique	QA	5		18							
4804.5900.00	-- Autres	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
48.05	AUTRES PAPIERS ET CARTONS, NON COUCHES NI ENDUITS, EN ROULEAUX OU EN											
4805.1100.00	-- Papier mi-chimique pour cannelure	QA	5		18							
4805.1200.00	-- Papier paille pour cannelure	QA	5		18							
4805.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
4805.2400.00	-- D'un poids au m ² n'excédant pas 150 g	QA	5		18							
4805.2500.00	-- D'un poids au m ² excédant 150 g	QA	5		18							
4805.3000.00	- Papier sulfite d'emballage	QA	5		18							
4805.4000.00	- Papier et carton filtre	QA	5		18							
4805.5000.00	- Papier et carton feutre, papier et carton laineux	QA	5		18							
4805.9100.00	-- D'un poids au m ² n'excédant pas 150 g	QA	5		18							
4805.9200.00	-- D'un poids au m ² excédant 150 g, mais inférieur à 225 g	QA	5		18							
4805.9300.00	-- D'un poids au m ² égal ou supérieur à 225 g	QA	5		18							
48.06	PAPIERS ET CARTONS SULFURISÉS, PAPIERS INGRAISSABLES, PAPIERS-CALQUES											
4806.1000.00	- Papiers et cartons sulfurisés (parchemin végétal)	QA	10		18							
4806.2000.00	- Papiers ingraissables (greaseproof)	QA	10		18							
4806.3000.00	- Papiers-calques	QA	10		18							
4806.4000.00	- Papier dit « cristal » et autres papiers calandrés transparents ou translucides	QA	10		18							
48.07	PAPIERS ET CARTONS ASSEMBLES A PLAT PAR COLLAGE, NON COUCHES NI ENDUITS A											
4807.0000.00	.	QA	10		18							
48.08	PAPIERS ET CARTONS ONDULES (MEME AVEC RECOUVREMENT PAR COLLAGE), CREPES,											
4808.1000.00	- Papiers et cartons ondulés, même perforés	QA	10		18							
4808.4000.00	- Papiers Kraft, crépés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés	QA	10		18							
4808.9000.00	- Autres	QA	10		18							
48.09	PAPIERS CARBONE, PAPIERS DITS "AUTOCOPIANTS" ET AUTRES PAPIERS POUR											
4809.2000.00	- Papiers dits «autocopiants»	QA	10		18							
4809.9000.00	- Autres	QA	10		18							
48.10	PAPIERS ET CARTONS COUCHES AU KAOLIN OU A D AUTRES SUBSTANCES INORGANIQUES											
4810.1310.00	--- Imprimés	QA	10		18							
4810.1390.00	--- Autres	QA	10		18							
4810.1400.00	-- En feuilles dont un des côtés n'excède pas 435 mm et dont l'autre côté n'excède pas 297 mm à l'état non plié	QA	20		18							
4810.1900.00	-- Autres	QA	20		18							
4810.2210.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.2290.00	--- Autres	QA	10		18							
4810.2910.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.2990.00	--- Autres	QA	10		18							
4810.3110.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.3190.00	--- Autres	QA	10		18							
4810.3210.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.3290.00	--- Autres	QA	10		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
48.10	PAPIERS ET CARTONS COUCHES AU KAOLIN OU A D AUTRES SUBSTANCES INORGANIQUES											
4810.3910.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.3990.00	--- Autres	QA	10		18							
4810.9210.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.9290.00	--- Autres	QA	10		18							
4810.9910.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4810.9990.00	--- Autres	QA	10		18							
48.11	PAPIERS, CARTONS, OUATE DE CELLULOSE ET NAPPES DE FIBRES DE CELLULOSE,											
4811.1010.00	-- Couvre-parquets à support de papier ou de carton, même découpés	QA	10		18							
4811.1090.00	-- Autres	QA	10		18							
4811.4110.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4811.4190.00	--- Autres	QA	10		18							
4811.4910.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4811.4990.00	--- Autres	QA	10		18							
4811.5110.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4811.5120.00	--- Couvre-parquets à support de papier ou de carton, même découpés	QA	20		18							
4811.5190.00	--- Autres	QA	10		18							
4811.5910.00	--- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4811.5920.00	--- Couvre-parquets à support de papier ou de carton, même découpés	QA	20		18							
4811.5990.00	--- Autres	QA	10		18							
4811.6010.00	-- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4811.6020.00	-- Couvre-parquets à support de papier ou de carton, même découpés	QA	20		18							
4811.6090.00	-- Autres	QA	10		18							
4811.9010.00	-- En rouleau avec une largeur n'excédant pas 150 mm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté n'excède pas 435 mm et les autres côtés n'excédant pas 297 mm à l'état non plié.	QA	10		18							
4811.9020.00	-- Couvre-parquets à support de papier ou de carton, même découpés	QA	20		18							
4811.9090.00	-- Autres	QA	10		18							
48.12	BLOCS FILTRANTS ET PLAQUES FILTRANTES, EN PATE A PAPIER											
4812.0000.00	.	QA	10		18							
48.13	PAPIER A CIGARETTES, MEME DECOUPE A FORMAT OU EN CAHIERS OU EN TUBES											
4813.1000.00	- En cahiers ou en tubes	QA	10		18							
4813.2000.00	- En rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm	QA	5		18							
4813.9000.00	- Autres	QA	10		18							
48.14	PAPIERS PEINTS ET REVETEMENTS MURAUX SIMILAIRES; VITRAUPHANIES											
4814.2000.00	- Papiers peints et revêtements muraux similaires, constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée	QA	20		18							
4814.9000.00	- Autres	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
48.16	PAPIERS CARBONE, PAPIERS DITS "AUTOCOPIANTS" ET AUTRES PAPIERS POUR											
4816.2000.00	- Papiers dits «autocopiants»	QA	10		18							
4816.9000.00	- Autres	QA	10		18							
48.17	ENVELOPPES, CARTES-LETTRES, CARTES POSTALES NON ILLUSTRÉES ET CARTES POUR											
4817.1000.00	- Enveloppes	QA	20		18							
4817.2000.00	- Cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance	QA	20		18							
4817.3000.00	- Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance	QA	20		18							
48.18	PAPIER HYGIENIQUE, MOUCHOIRS, SERVIETTES A DEMAQUILLER, ESSUIE-MAINS,											
4818.1000.00	- Papier hygiénique	QA	20		18							
4818.2000.00	- Mouchoirs, serviettes à démaquiller et essuie-mains	QA	20		18							
4818.3000.00	- Nappes et serviettes de table	QA	20		18							
4818.5000.00	- Vêtements et accessoires du vêtement	QA	20		18							
4818.9000.00	- Autres	QA	20		18							
48.19	BOITES, SACS, Pochettes, CORNETS ET AUTRES EMBALLAGES EN PAPIER, CARTON,											
4819.1000.00	- Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	QA	20		18							
4819.2010.00	-- Boîtes et cartonnages doublés de film en polypropylène	QA	10		18							
4819.2090.00	-- Autres	QA	20		18							
4819.3000.00	- Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus	QA	20		18							
4819.4000.00	- Autres sacs; sachets, pochettes (autres que celles pour disques) et cornets	QA	20		18							
4819.5000.00	- Autres emballages, y compris les pochettes pour disques	QA	20		18							
4819.6000.00	- Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires	QA	20		18							
48.20	REGISTRES, LIVRES COMPTABLES, CARNETS (DE NOTES, DE COMMANDES, DE											
4820.1000.00	- Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages similaires	QA	20		18							
4820.2000.00	- Cahiers	QA	20		18							
4820.3000.00	- Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers	QA	20		18							
4820.4000.00	- Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone	QA	20		18							
4820.5000.00	- Albums pour échantillonnages ou pour collections	QA	20		18							
4820.9010.00	-- Autres articles scolaires	QA	20		18							
4820.9090.00	-- Autres	QA	20		18							
48.21	ETIQUETTES DE TOUS GENRES, EN PAPIER OU CARTON, IMPRIMEES OU NON											
4821.1000.00	- Imprimées	QA	10		18							
4821.9000.00	- Autres	QA	10		18							
48.22	TAMBOURS, BOBINES Busettes, CANETTES ET SUPPORTS SIMILAIRES, EN PATE A											
4822.1000.00	- Des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles	QA	10		18							
4822.9000.00	- Autres	QA	10		18							
48.23	AUTRES PAPIERS, CARTONS, OUATE DE CELLULOSE ET NAPPES DE FIBRES DE											
4823.2000.00	- Papier et carton-filtre	QA	10		18							
4823.4000.00	- Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques	QA	20		18							
4823.6100.00	-- En bambou	QA	20		18							
4823.6900.00	-- Autres	QA	20		18							
4823.7000.00	- Articles moulés ou pressés en pâte à papier	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
48.23 4823.9000.00	AUTRES PAPIERS, CARTONS, OUATE DE CELLULOSE ET NAPPES DE FIBRES DE - Autres	QA	20		18							

Légende

DD	Droits de Douane
TUB	Taxe spécifique Unique B.G.E.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
DUS	Droit Unique de Sortie
TSB_PT	Taxe Speciale sur les Boissons
PSV	Prelevement sur les Viandes
TUF	Taxe spécifique Unique F.E.R.
TUA	Taxe spécifique Unique Armée
TUP	Taxe spécifique Unique 3e Pont
TUS	Taxe spécifique Unique S.I.R.